

## Notification d exonneration de l'accre

## Par frank66, le 20/03/2010 à 21:13

## Bonjour,

j ai reçu une notification d exoneration de l accre sous pretexte que j ai declaré le premier trimestre (01.10.09) date de la creation 8450 € et pour eux il ons fait un calcule sur l année et il me disent que je depasse mon chiffre et que je passe a taux plein et ils me font payer un sup de taxes .

je suis aller les voir pour s avoir si il me suprime les 25% de mon chomage que je dois toucher a la fin du mois , mais personnes a etait capable de me repondre la seul chose qu ils mon fait faire c est une lettre qui dit que le premier trimestre j ai bien travailler " se qui n ais pas le cas pour le deuxieme " et que je ne depasserais pas les 32000€ pour l année . si je n ais pas ma deuxieme partie de mon chomage qui dois me permettre de payer le deuxieme paiement de mon camion je leurs ais dit que je serais obliger de fermer mon entreprise . j aimerais s avoir si ils vont me sucrer mon chomage .

surtout que I on nous parle jamais de chiffre trimestriel ou mensuel mais annuel donc attende que I on fasse un an de travail pour faire un bilan merci de me repondre